

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le

13 1 1 2 2 0 2 3

Exercice N-1 clos le

13 1 1 2 2 0 2 2

Désignation de l'entreprise										SAS A3A ASSURANCES					Néant					•																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
A - RÉSULTAT COMPTABLE										Exercice N clos le					Exercice N-1 clos le																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
										13 1 1 2 2 0 2 3					13 1 1 2 2 0 2 2																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			dont export et livraisons intracommunautaires			209			210																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																												
	Production vendue	biens					215			214																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																												
		services *					217			218					24 020 21 270																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
	Production stockée *			(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																												
	Production immobilisée *									224																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																												
	Subventions d'exploitation reçues									226																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																												
	Autres produits									230																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																												
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)										232					24 020 21 270																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)									234																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																												
	Variation de stock (marchandises) *									236																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																												
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)									238																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																												
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *									240																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																												
	Autres charges externes * :			(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)						242					40 081 16 654																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
	Impôts, taxes et versements assimilés			(dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 230)						244					230 211																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
	Rémunérations du personnel *									250																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																												
	Charges sociales (cf. renvoi 380)									252																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																												
	Dotations aux amortissements *			(dont amortissement du fonds de commerce 255)						254																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																												
	Dotations aux provisions									256																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																												
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *			259						262																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																											
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			260																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																	
Total des charges d'exploitation (II)										264					40 311 16 865																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)										270					(16 291) 4 405																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	Produits financiers						(III)			280					0																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
	Produits exceptionnels						(IV)			290																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																												
	Charges financières						(V)			294					4 6																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)			347						300					1 240																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																						
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)			348																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																	
	Impôts sur les bénéfices *						(VII)			306					660																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)										310					(17 535) 3 739																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2										312					314 17 535																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *									316																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																												
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles									318																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																												
	Provisions non déductibles *									322																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																												
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)									324																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																												
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpts-cts d'associés			247			Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*			248			330																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option						(Part de loyers dispensés de réintégration)			249			251																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime									998																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																												
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime									999																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																												
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime														997																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
	Déductions	Entreprise nouvelles (44 octies)	986	Zone franche urbaine (44 octies A)	987	Zone de restructuration de la délinquance (44 octies)	127	Zone de revitalisation rurale (44 quinquies)	138																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													

SAS A3A ASSURANCES

Rue Mably

38270 BEAUREPAIRE

COMPTES ANNUELS

COPIE CERTIFIÉE CONFORME



A3A ASSURANCES - Courtier en Ass.
268 rte du stade 38270 Revel-Tourdan
mail : a3aassurances@gmail.com site : www.a3aassurances.fr
SIRET n°92999138900018 - SASU capital de 500€
RCS Tignes NAF 642201 Ordon n° 17009928 tel : 06.19.49.19.73

2M

6 RUE BERNARD MOREL

26140 ANNEYRON

Désignation de l'entreprise										SAS A3A ASSURANCES										Néant ☐ *					
Adresse de l'entreprise										Rue Mably										38270 BEAUREPAIRE					
Numéro SIRET *										8 2 9 9 9 1 3 8 9 0 0 0 1 8										Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2		Durée de l'exercice précédent * 1 2			
																				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le			
																				3 1 1 2 2 0 2 3		3 1 1 2 2 0 2 2			
ACTIF										Brut										Amortissements - Provisions		Net		Net	
										1										2		3		4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilitisations incorporelles	Fonds commercial *	010	9 593						012							9 593		9 593						
		Autres *	014							016															
	Immobilitisations corporelles *		028	908						030	908														
	Immobilitisations financières * (1)		040	160						042							160		160						
	Total I (5)		044	10 660						048	908						9 753		9 753						
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050							052														
		Marchandises *		060							062														
	Avances et acomptes versés sur commandes		064							066															
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068							070														
		Autres * (3)		072							074									1 240					
	Valeurs mobilières de placement		080							082															
	Disponibilités		084							086									21 693						
	Charges constatées d'avance *		092	150						094	150														
	Total II		096	150						098							150		22 932						
	Total général (I+II)		110	10 810						112	908						9 903		32 685						
PASSIF																				Exercice N NET		Exercice N-1 NET			
																				1		2			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120							500								500							
	Ecart de réévaluation		124																						
	Réserve légale		126							50								50							
	Réserves réglementées *		130																						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)		131							132	22 598						26 001								
	Report à nouveau		134																						
	Résultat de l'exercice		136	(17 535)														3 739							
	Subventions d'investissement		137																						
	Provisions réglementées		140																						
	Total I		142	5 612														30 291							
Provisions pour risques et charges		154																							
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156	2 049																					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164																						
	Fournisseurs et comptes rattachés		166	2 116														1 608							
	Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA)		169							172							660								
	Comptes courants d'associés		173	126														126							
	Autres dettes		175																						
	Produits constatés d'avance		174																						
Total III		176	4 291														2 394								
Total général (I + II + III)		180	9 903														32 685								
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193							(4)	Dont dettes à plus d'un an						195								
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197									Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *						182							
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199							(5)	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *						184								

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

A3A ASSURANCES
Société par actions simplifiée au capital de 500 euros
Siège social : 268, Route du Stade, 38270 REVEL TOURDAN
829 991 389 RCS VIENNE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 28 JUIN 2024

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2023

DEUXIEME DÉCISION

L'Associée Unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 17 535,30 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice :	17 535,30 euros
Ancien montant du compte « autres réserves » :	22 597,50 euros
Nouveau montant du compte « autres réserves » :	5 062,20 euros

Conformément à la loi, l'Associée Unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2020 : Néant

Exercice clos le 31 décembre 2021 : 5 000,00 euros, soit 50,00 euros par titre
dividendes éligibles en totalité à l'abattement de 40 %.

Exercice clos le 31 décembre 2022 : 7 143,00 euros, soit 71,43 euros par titre
dividendes éligibles en totalité à l'abattement de 40 %.

Certifié conforme
La Présidente



A3A ASSURANCES- Courtier en Ass.
268 rte du stade 38270 Revel-Tourdan
mail : a3aassurances@gmail.com site : www.a3aassurances.fr
SIRET 82999138900018 - SASU capital de 500€
RCS Vienne N°J 64024 Ordon n° 17003922 tel : 06.12.49.19.73

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 9 902.96 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 24 019.78 Euros et dégageant un déficit de 17 535.30- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	9 593		
Installations générales agencements aménagements divers	908		
TOTAL	908		
Autres participations	20		
Prêts, autres immobilisations financières	140		
TOTAL	160		
TOTAL GENERAL	10 660		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			9 593	
Installations générales agencements aménagements divers			908	
TOTAL			908	
Autres participations			20	
Prêts, autres immobilisations financières			140	
TOTAL			160	
TOTAL GENERAL			10 660	

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements divers	908			908
TOTAL	908			908
TOTAL GENERAL	908			908

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	140	140	
Charges constatées d'avance	150	150	
TOTAL	290	290	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	2 049	2 049		
Fournisseurs et comptes rattachés	2 116	2 116		
Groupe et associés	126	126		
TOTAL	4 291	4 291		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	2 000			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	126			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	5.0000	100			100

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
FONDS COMMERCIAL	9 593			9 593	
Total	9 593			9 593	

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	2 à 20 ans

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 944
Total	1 948

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	150
Total	150